

Duralex : accord pour 95 % du salaire

Après l'annonce de la mise en veille du four, un comité social et économique s'est tenu hier, portant notamment sur le maintien du salaire pendant la période de chômage partiel, de novembre à fin mars.

Carole Tribout

carole.tribout@centrefrance.com

Le comité social et économique extraordinaire de Duralex, à La Chapelle-Saint-Mesmin, a débuté à 10 heures hier. Parmi les dix-huit questions, celle du maintien du salaire à 100 %, comme le demandaient les représentants du personnel, a été abordée. Cela s'est traduit par une suspension, le temps de déjeuner, et a rallongé la séance jusqu'à 15 heures.

Finalement, les 250 salariés de la verrerie toucheront 95 % de leur salaire net pendant leurs périodes d'activité partielle de longue durée (APLD, avec prise en charge par l'État d'une grande partie du salaire), de début novembre à fin mars.

« Nous aurions préféré 100 % du net », souligne François Dufranne, délégué CGT, syndicat majoritaire, « car les salariés ne sont pas responsables de la hausse du prix de l'énergie. » Il signera l'accord, comprenant « qu'on ne peut plus faire face à



DÉCISION « COMPLIQUÉE ». José Luis Llacuna, le PDG de Duralex à l'issue du CSE extraordinaire.

la hausse de l'énergie. C'est au gouvernement de prendre ses responsabilités. » Il craint cependant que des salariés ne reviennent pas au bout des cinq mois.

Essalhi Salham et Gualter Teixeira, de Force ouvrière, se disent satisfaits de l'accord. Et conviennent que l'arrêt de la production est destiné « à protéger notre outil de travail ».

Tous ne seront pas impactés de la même manière par le chômage. Des

roulements seront établis. Il y aura encore du travail pour les services de logistique, de facturation, d'électricité, etc. En effet, les ventes de vaisselle en verre continueront. « Nous avons du stock pour un an ! », confirment FO et la CGT.

Et il faudra continuer à faire fonctionner le four, même si sa température sera un peu abaissée, autour de 1.300 degrés, et qu'aucune matière n'en sortira pour alimenter les

lignes de production, qui s'éteindront. Le four doit, en effet, chauffer 24 heures sur 24 car, sinon, le verre fige et la structure devient inutilisable.

Cette mise en veille permettra à Duralex de moins dépenser d'électricité et de gaz, dont les prix sont en forte augmentation. En revanche, le PDG, José Luis Llacuna, a passé des contrats pour le deuxième et le troisième trimestre 2023, « à des prix élevés mais plus raisonnables ».

Reste que l'entreprise a besoin de l'aide de l'État, « sinon c'est la mort de la verrerie », s'alerte le délégué CGT. Il reconnaît que l'usine allait mieux depuis son acquisition par Pyrex début 2021. D'ailleurs, les responsables FO se disent « confiants pour l'avenir car nous avons de grosses commandes ».

Besoin de l'aide de l'État

José Luis Llacuna confirme que les besoins financiers sont, plus ou moins, de 20 millions d'euros, comme l'ont écrit plusieurs élus (*lire ci-contre*) au président de la République.

Il se dit « très optimiste » quant à l'aide de l'État (il devrait toucher, notamment, « l'aide Ukraine ») et va plus loin : « J'attends des mécanismes pour contrôler cette inflation folle car, sinon, il ne sera pas possible de continuer. Et ce sera la totalité de l'industrie qui sera en péril ! »

Nul doute que le PDG de Duralex soulèvera de nouveau cette question avec le ministre de l'Industrie, Roland Lescure, qui l'a déjà appelé « voilà quinze jours. » Sa visite, prévue demain, à 15 h 15, est « la conséquence du fait que j'ai tapé à toutes les portes. Le ministre vient se rendre compte de la réalité du terrain. » ■

INFO PLUS

Les politiques mobilisés. Le ministre de l'Industrie Roland Lescure, prévu demain chez Duralex, a écrit au sénateur PS Jean-Pierre Sueur qu'il suivait la situation « attentivement, en lien avec la Délégation interministérielle aux restructurations... Les discussions en cours ont pour but de voir comment nous arrivons à financer l'impact de la situation pour Duralex. »

Le 5 septembre, Caroline Janvier, députée (LREM), Jean-Pierre Sueur, Marc Gaudet, président (UDI) du conseil départemental, Serge Grouard (LR), président d'Orléans Métropole, et François Bonneau (PS), président de Région ont écrit au président de la République, soulignant des besoins de « plus de 20 millions d'euros » et que « l'existence de l'entreprise pourrait être remise en cause ».

Hier, la maire (PS) de La Chapelle, Valérie Barthe Cheneau, a écrit à Emmanuel Macron, en appelant à la « responsabilité de l'État » de sauvegarder une « entreprise qui fait partie intégrante de la vie de millions de Français », « présente à l'international » et qui vient de faire « l'objet d'un puissant investissement ».